

VIDE GRENIER SAMEDI 25 AVRIL 2026

Règlement de la manifestation

- 1 – Le Club Amitié et Loisirs de Préfailles est organisateur d'un vide-greniers se tenant à l'Espace Culturel et sur le parking le samedi 25 avril 2026 de 9h à 18h.
- 2 – L'accès de l'emplacement pour déballer ne peut se faire qu'accompagner d'une personne responsable de l'organisation.
- 3 – Le déballage a lieu le matin de 7h00 à 8h45 uniquement. Les exposants doivent prévoir l'équipement de leur stand. Pour ceux qui ont choisi d'être à l'intérieur, des tables et chaises sont mises à leur disposition.
- 4 – La vente est autorisée à partir de 9h.
- 5 – Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagement prêtés ou loués par l'organisation.
- 6 – Le Club Amitié et Loisirs n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries éventuelles et de leurs conséquences.
- 7 – Les objets qui seront invendus ne peuvent en aucun cas être abandonnés sur place.
- 8 – Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription même en cas d'intempéries.
- 9 – Les membres organisateurs se réservent le droit de faire remballer les articles suivants : Pistolets et armes à billes, articles trop dangereux.
- 10 – Le placement se fait au fur et à mesure des réservations et une fois le règlement reçu.
- 11 – La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation, sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

BOISSONS ET RESTAURATION SUR PLACE

INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE

VIDE-GRENIER SAMEDI 25 AVRIL 2026

NOM.....Prénom

Né (e) le à.....Département.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Adresse mail.....

Titulaire de la pièce d'identité n°.....délivrée le.....

Par..... N° d'immatriculation de mon véhicule.....

Ci-joint mon règlement de..... fois 15€ (emplacement de 3 m à l'intérieur)

.....fois 12€ (emplacement de 3 m à l'extérieur)

Les chèques sont à mettre à l'ordre du Club Amitié et Loisirs de Préfailles – Joindre une copie de la carte d'identité et à retourner au 3, allée des Courlis – 44770 PREFAILLES

Conformément à la loi, j'atteste sur l'honneur ne pas avoir exposé dans plus de 2 vide-greniers depuis le 1^{er} janvier 2026.

Fait à LeSignature :.....

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 10 AVRIL 2026 A 12H